

Budget 2010 : prudence et pragmatisme

FINANCES. Les orientations budgétaires ne sont pas le budget, toutefois elles fixent déjà les grandes lignes proposées par la municipalité pour l'année en cours.



LA FUTURE SMAC DEVRAIT ÊTRE OPÉRATIONNELLE À LA FIN DE L'ANNÉE.

« Dans un contexte de crise, c'est l'inquiétude générale qui domine, explique Jean-Louis Fousseret. Les projets de réforme de l'Etat, la fin de la taxe professionnelle, la réduction persistante des moyens consacrés aux collectivités conduisent celles-ci vers une alternative de plus en plus fréquente : offrir moins de services ou augmenter la fiscalité. Sachant que l'action publique est plus que jamais indispensable, il nous faut trouver d'autres options et gérer toujours au plus près ».

Le projet de budget 2010 s'inscrit donc dans la continuité du "budget de résistance" voté en 2009, avec quatre priorités. Tout d'abord, l'effort en matière d'investissement sera poursuivi et même légèrement accru, pour soutenir l'activité et l'emploi. Les dépenses d'équipement seront supérieures à 40 M€, avec une progression limitée de l'emprunt. Trois dossiers complexes

et ambitieux seront prioritaires en 2010 : la préparation du TCSP, l'accueil de la Ligne à grande vitesse en gare Viotte et le projet de Cité des arts. Deuxième priorité, l'accompagnement des personnes en difficulté et le renforcement des politiques menées par le CCAS. Troisième priorité : le pouvoir d'achat. Le maire s'y est engagé : « les tarifs municipaux augmenteront de 1 % seulement, soit moins que l'inflation ». L'évolution de la taxe d'habitation connaîtra quant à elle une évolution comprise entre 0 % et 1 % au maximum. Enfin, la quatrième priorité concernera directement les modes d'intervention et les choix de gestion municipaux. Meilleur exemple de cet attachement au service public, le domaine de l'eau. Son prix sera augmenté de trois centimes par m³, mais pas la redevance d'assainissement. Même ainsi, l'eau municipale restera l'une des moins chères en France.

Le CHU soigne son entrée

URBANISME.

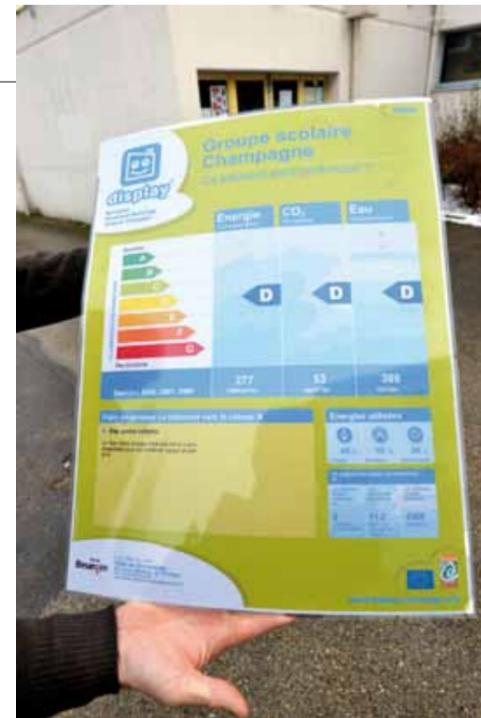
Rendu possible grâce à une situation financière saine et un faible taux d'endettement, un effort exceptionnel de la Ville sera porté cette année sur les programmes d'investissements. Parmi de nombreux dossiers ambitieux et nécessaires au développement de la capitale comtoise, figure la restructuration complète de l'entrée du CHU Jean Minjoz. Intégré dans le programme d'aménagements et d'accompagnement au Transport en commun en site propre (TCSP), ce chantier majeur démarrera début 2011, après une étude d'impact nécessaire et le lancement d'appels d'offres.

Doté d'un budget de 4,5 millions d'euros TTC (hors TCSP), le projet, destiné à collecter les flux de façon unique depuis le boulevard Flemming, s'articulera autour d'un grand mail d'entrée où se croiseront différents types de transport : mode doux piétons et cycles, voitures, bus et, plus tard (en 2014) tram.

Dans son prolongement, le parking visiteurs, actuellement limité à 520 places (maintenues pendant les travaux), connaîtra une transformation radicale. La création d'un ouvrage de stationnement s'accompagnera d'une augmentation sensible du nombre d'emplacements.



Au terme des travaux, soit quelques mois avant la réouverture de l'hôpital après la migration des services de Saint-Jacques, la restructuration de l'entrée favorisera également la desserte Est des Hauts-du-Chazal, via la voie Bichat à construire. Elle servira aussi la future halte ferroviaire (à l'heure actuelle non programmée), devenant ainsi un véritable pôle multimodal au cœur d'un quartier dédié à la santé et en pleine expansion.



Depuis janvier 2010, la Ville de Besançon procède à l'affichage de l'étiquette Energie "Display" sur trente établissements municipaux (crèche Bersot, gymnase Diderot, groupes scolaires Fourier, Champagne, Jules Ferry, Jean Macé, école des Beaux-Arts, centre culturel Pierre Bayle...). Cette étiquette est compatible avec le diagnostic de performance énergétique (DPE) dont l'affichage est rendu obligatoire dans certains bâtiments publics.

Elle renseigne sur le classement de la performance énergétique du bâtiment, du moins énergivore (A) au plus énergivore (G) et donne les consommations moyennes d'énergie, d'eau, et d'émission de CO² sur

Des étiquettes "Energie"

CONSOMMATION. Informer par voie d'affichage et sensibiliser les usagers pour favoriser une modification des comportements.

les trois dernières années. De grand format, vous la trouverez fixée sur le mur intérieur des équipements municipaux.

En accompagnement de l'affichage, des séances d'information et de sensibilisation sont programmées avec les usagers : en effet, la modification des comportements pourra participer à la réduction des consommations et aider à basculer vers une utilisation moins énergivore.

En parallèle, la Ville mène un programme d'actions en partenariat avec l'Ademe Franche-Comté (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Conseil Général du Doubs et la Diren (Direction régionale de l'environnement) à destination des publics scolaires, extrascolaires et municipaux.

Il fait suite à un premier programme axé sur la maîtrise de l'énergie réalisé de 2007 à 2009, dont le bilan est positif : plus de 560 enfants, 200 lycéens et 2 400 adultes ont été sensibilisés avec des réductions de consommation mesurées. Par exemple, le Centre administratif municipal a enregistré une baisse de 12 % des consommations et de 13 % de sa facture d'énergie.



ATELIER DE SENSIBILISATION À L'ÉNERGIE SOLAIRE À L'ÉCOLE JEAN MACÉ.

Le programme d'actions est donc reconduit sur 2010-2011 auprès de 8 établissements scolaires, 4 maisons de quartier, et 7 établissements municipaux où le gain attendu sur la modification des comportements est de l'ordre de 15 à 20 %, contribuant ainsi à une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Cité des Arts : ça démarre !

EQUIPEMENT.

Parmi les grands projets bisontins, la réalisation de la Cité des Arts et de la Culture, sur le site de l'ancien port fluvial, à proximité de la future SMAC, est l'un des plus prestigieux et des plus attendus.

Financé conjointement par le Grand Besançon, le Conseil Régional et la Ville, ce grand pôle culturel accueillera sur plus de 11 000 m² (surface hors œuvre nette) et plusieurs étages, le Conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon, le Fonds régional d'Art contemporain, porté par la Région, et des espaces publics intérieurs et extérieurs (deux foyers d'accueil, un centre documentaire, une librairie, un café brasserie, le passage des Arts...). Si les travaux de déconstruction préalable ont débuté, le chantier de construction démarrera en mars, sous la maîtrise d'œuvre de Kengo Kuma & Associates



LA DÉMOLITION DE CETTE MAISON INOCCUPÉE ÉTAIT INDISPENSABLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE.

et Archidev. Pour cet ouvrage d'envergure, l'architecte japonais a imaginé un édifice symbolisant « la rencontre de la nature et de la ville, des habitants avec les berges du fleuve et des publics avec les pratiques culturelles ». Le Conservatoire et le FRAC devraient ouvrir leurs portes au public en 2013, le premier en début d'année et le second à l'été. Avec

80 salles d'enseignement en musique, danse et art dramatique, et un auditorium de 290 places, la surface du CRR aura été doublée. Dédié à la conservation, à la diffusion et à l'éducation artistique en art contemporain, le FRAC comprendra, lui, deux grandes salles d'exposition, une salle de conférence et des réserves pour ses collections. Coût total de l'opération : environ 49 millions d'euros, toutes dépenses confondues.